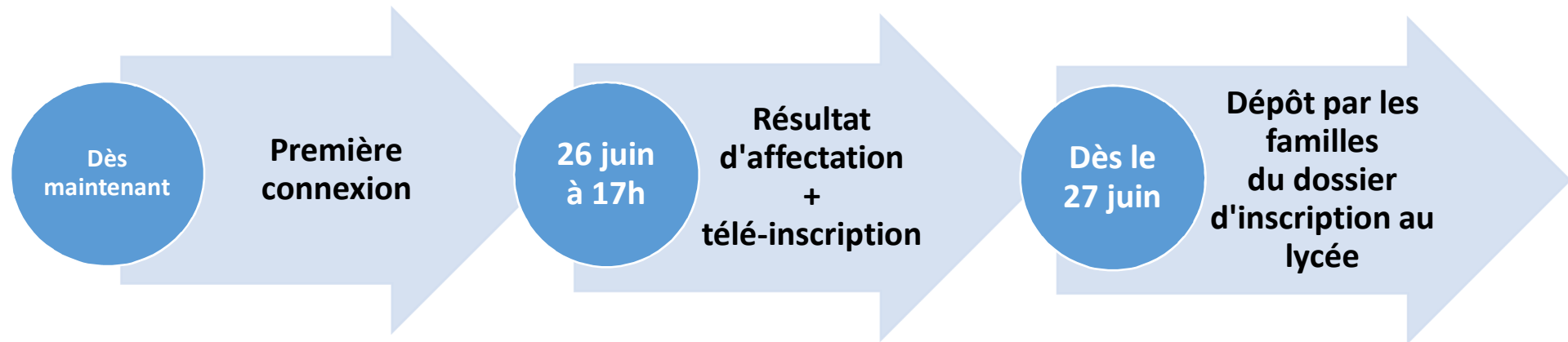


PROCEDURE 2017 D'INSCRIPTION EN LYCEE



Le collège remet aux parents leur identifiant et leur code de connexion aux « Téléservices »



Connectez-vous à l'adresse suivante pour vérifier votre compte :

<https://teleservices.ac-creteil.fr/fts>

Avant le 26 juin, les familles préparent les documents utiles à l'inscription (photos, livret de famille, RIB, etc - liste remise par le collège).
Le 26 juin, le collège vous remettra la notification d'affectation en lycée

Vous devez vous connecter par internet à votre compte pour télé-inscrire votre enfant



Présélectionnez les enseignements d'exploration et les options pour les 2nde GT

Imprimez les documents demandés par le lycée d'affectation.
A la date indiquée par votre lycée d'affectation, l'élève et sa famille se présentent pour valider l'inscription en remettant le dossier et les documents demandés :

1

Un des responsables légaux accompagne son enfant pour l'inscription

2

Il est indispensable de se déplacer physiquement pour réaliser cette inscription

3

Lors du dépôt du dossier, un temps d'échange sur les choix d'options et d'enseignements d'exploration est prévu avec l'élève et sa famille

4

L'inscription est confirmée par le lycée